



**Arrêté** portant sur la liste des candidats déclarés admis au Diplôme d'État de Moniteur Éducateur (DEME)

Session 2022

---

Le recteur de l'académie de Dijon,

**Vu** le décret n°2007-898 du 15 mai 2007 instituant le Diplôme d'État de Moniteur Éducateur ;

**Vu** la circulaire interministérielle n°DGSA/SD4A/2001/436 du 11 novembre 2007 relatives aux modalités des formations préparatoires et d'obtention du diplôme d'État de Moniteur Éducateur et du diplôme D'État d'Éducateur spécialisé ;

**Vu** l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au Diplôme d'État de Moniteur Éducateur ;

**Vu** l'arrêté du 18 octobre 2012 modifiant l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au Diplôme d'État de Moniteur Éducateur (concerne le tableau d'allègements et de dispenses) ;

**Vu** l'arrêté rectoral du 16 novembre 2020 fixant les conditions d'organisation et la date éliminatoire de retour des dossiers des candidats de la session 2020 du Diplôme d'État de Moniteur Éducateur dans l'académie de Dijon ;

**Vu** l'arrêté rectoral du 19 janvier 2022 fixant la liste des candidats autorisés à se présenter aux épreuves de la session 2022 ;

**Vu** la circulaire académique Grand Est du 24 janvier 2022 relative à l'organisation du Diplôme d'État de moniteur éducateur – session 2022 ;

**Vu** le procès-verbal de l'examen du diplôme d'État de moniteur éducateur du 17 juin 2022 établi par le président de jury.

## **ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : sont déclarés admis au diplôme d'État de moniteur éducateur, session 2022, les candidats dont les noms suivent :

ADJDIR Amel  
BEN MOHAMED Hayat  
BESANCON Charline  
BLANCHARD Laura  
BONVALOT Chloé  
BOYAUX Marie  
BREFORT Manon  
CASTRO Elisabeth  
CELESTIN Joseph

CORREIA Victoria  
COTTE Perrine  
COUR Mathilde  
DESBOIS Lola  
DESPREZ Gabrielle  
DHERISSART Lucie  
DI LODOVICO Shannon  
DUMONT Florent  
ECOFFET Solène  
FEVRE Marine  
FLAMAND Nathalie  
GAGNANT Maxime  
GENEAU DE LAMARLIERE Émeline  
GUIGUE Nicolas  
HAOUES Mohamed  
HERNANDEZ Marie-Sarah  
JEANNOT Kevin  
LAHMAR Anissa  
LAUVERGEON Chloé  
LEVILLAIN Morgane  
LORRILLIARD Christelle  
LUBOLOKO Christopher  
MALEZIEUX Sarah  
MALIAPIN Florane  
MARECHAL Sabrina  
MARQUE Aurélie  
MATHY Mélanie  
MILOT Estelle  
MILOT Pauline  
NAUDIN Alain  
PERNIN Charlène  
QUENOT Dylan  
QUESNEL Laëtitia  
SADI Helga  
SCHERER Anais  
SOUBIRAN Camille  
SPOSITO Cécile  
THIBERT Safia  
VAN EERDEWEGH Charline  
VELY Caroline  
VESOUX Marianne

VILACA Aurélien  
WILSON Léa  
ZAHOUANI Nabil

ARTICLE 2 : La secrétaire générale de l'académie de Dijon est chargée de l'application du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 17/06/2022

Pour le recteur et par délégation,  
la secrétaire générale de l'académie de Dijon,  
  
Caroline VAYROU